



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2018

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 5 MARS 2018 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 26/02/2018

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, VERNOUX Marie-Hélène, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absent excusé : RAYNAUD Alain.

Absente : FERNANDES Jenny.

Secrétaire de séance : CORBY Marie-Rose.

Monsieur le Maire renouvelle ses condoléances et soutien à Samuel Bécot et à Christelle Chanal-Moguet pour le décès de leur belle-mère.

Il félicite Simon Desthieux pour sa médaille d'Or aux derniers JO en Corée en relais mixte biathlon (fête le 28/02 à Hauteville).

Manifestations passées et à venir : concours de belote, coq au vin caisse à savon, bugnes comité des fêtes (05/03), boudin pompiers (10/03), tartiflette jeune (17/03), carnaval du sou des écoles(24/03).

Monsieur le Maire demande à retirer de l'ordre du jour le point suivant : Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente au conseil la DIA reçue en février 2018 pour laquelle la commune n'a pas préempté :

*Vente SA Crédit Immobilier de France : immeuble bâti section 300 AI 60 Sur la Vignette d'une superficie de 815 m2.

2/ PLATEFORME DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS DEMATIS

- Monsieur le Maire expose que, dans le prolongement du Pacte départemental pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics et, par conséquent, dans un souci de simplifier les démarches administratives des entreprises, mais également d'optimiser les offres reçues par les acheteurs, le Département a décidé de créer une plateforme de dématérialisation des marchés publics qui sera mise à disposition gratuitement auprès des communes de l'Ain et leurs groupements ainsi que des bailleurs sociaux. Il précise qu'il est important de noter

qu'à compter du 1er octobre 2018, la réglementation va imposer aux entreprises de répondre par voie électronique et donc leur interdire de répondre sur support papier. Dans ce contexte, une plateforme mutualisée est un enjeu d'autant plus important afin d'harmoniser les procédures pour accompagner les PME, voire éviter qu'elles s'éloignent de la commande publique, ce qui serait préjudiciable pour les finances publiques de nos organismes.

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département de l'Ain pour la mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics

3/BIENS VACANTS SANS MAITRE

-Suite à l'affichage le 29 mai 2017 pendant 6 mois de la liste des parcelles de forêts présumées sans maître sur la commune de LE POIZAT-LALLEYRIAT et en application de l'article L.1123-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), DECIDE l'incorporation des parcelles cadastrales suivantes dans le domaine communal en précisant que les bois et forêt acquis dans ces conditions sont soumis au régime forestier prévu à l'article L.221-1 du code forestier, à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de l'incorporation au domaine communal : A 47, E 2, E 7, E 16, E 19, E 25, E 26, E 31, E 223, E 225, ZA 80, ZA 112, ZA 115.

4/AMO SALLE POLYVALENTE LE POIZAT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation lancée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage performance énergétique et écologique pour le projet de construction d'une salle polyvalente commune LE POIZAT-LALLEYRIAT et PRESENTE le rapport de la commission d'appel d'offres , **DECIDE** d'attribuer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage performance énergétique et écologique pour le projet construction d'une salle polyvalente commune LE POIZAT-LALLEYRIAT à **EEPOS**, Agence de Grenoble , 155 Cours Berriat, 38028 GRENOBLE.

5/LES CLAIRMONTELLES

-PRECISE que les actes administratifs prévus pour la rétrocession au Syndicat Mixte du Plateau de Retord de la régularisation de l'emprise cadastrale du chemin longeant les Clairmontelles et l'acquisition à l'euro symbolique des 532 m2 appartenant au Syndicat Mixte du Plateau de Retord, pour l'élargissement du chemin rural dans le cadre de son projet de voie douce reliant Lalleyriat à Le Poizat sont annulés pour être repris avec les nouveaux propriétaires la SCI LES QUATRE QUARTS après la signature de la vente des Clairmontelles dans le cadre du Syndicat Mixte.

6/DESSERTTE FORESTIERE « AU REPLAT »

-Considérant le projet d'amélioration de chemins ruraux afin de créer une route forestière accessible aux camions grumiers et pistes de débardage avec 2 places de dépôts et de retournements au lieudit « Au Replat » sur Lalleyriat, desservant 8 propriétaires forestiers dont la commune, PRECISE que la commune est maître d'ouvrage pour ce dossier et DESIGNNE en tant que maître d'œuvre M. LEROY Jean-Pierre ; Sté LEROY-EXPERTISE moyennant une rémunération s'élevant à 10% HT du coût des travaux. AUTORISE le Maire à déposer le dossier de subvention auprès de la Région.

7/DIVERS

Les conseillers prennent note des courriers et dossiers reçus depuis le dernier conseil municipal :

-Notification de l'arrêté portant réglementation opérationnel du SDIS AIN

-FNACA Cérémonie du 19 mars 2018

-EPF rapport d'activité 2017

-HBA planning déchetterie mobile 2018 : 28 avril 2018 au parking de l'église de Lalleyriat de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

- Préfecture nouvelles mesures sécurité routière
 - Lettre de la DDFIP sur le prélèvement à la source
 - Préfecture possibilité de mise en place d'un point numérique pour délivrance CNI/Passeport/permis de conduire
 - Vente du bois du 15/03/2018 à 14h00 à Nantua
 - Courrier administrés pour salage ou sablage Rue du Haut-Crêt : la municipalité précise que la campagne de déneigement est organisée sur 4 circuits pour que l'ensemble de la commune soit déneigée le plus rapidement possible. La priorité est donnée au circuit du bus scolaire et de la poste, sont ensuite déneigées les rues adjacentes. Dès que cela est nécessaire un salage est mis en œuvre. Afin de compléter ce dispositif, une signalisation adéquate sera mise en place au droit des rues qui le nécessitent.
 - Les Folklories 2018 : compte-rendu de Valérie GARCIA.
 - Vigipirate printemps 2018
 - Lette info HBA n° 13
- Interventions des responsables des commissions :
- Noëlle Cretin : réunion communication 21/03/2018 à 19h00 (P'tits Echos Juin)
 - Antonio Arirmendi : commission scolaire le 07/03, 2 projets pédagogiques avec l'école (construction inauguration salle polyvalente, centenaire 14/18), Plan vigipirate (conseils aux services périscolaires), demande de dérogation scolaire pour 3 élèves non acceptée, étude remplacement copieur école
 - Marie-Rose Corby : échange copieurs mairie+école en cours, réunion SEMA, commission finance le 20/03/2018
 - Alain Raynaud : commission bâtiment/voirie le 19/03/2018
 - Samuel Bécot : commission forêt le 12/03/2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Prochain conseil municipal : 5 avril 2018 à 20h00.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.